

Le Russe volant



Courant d'ère
Hervé Hamon

● C'est un fameux trois-mâts voulu par Pierre le Grand, en 1703, pour s'en aller vers l'Ouest, et qui fut l'emblème de l'ouverture et de la grandeur. Le Shtandart. En 1999, un jeune marin russe, dont le père était ukrainien, réunit des bénévoles pour le reconstruire à l'identique. L'idée consistait à réaliser un navire musée, mais aussi un bateau accessible à tous les jeunes de divers pays, sans aucune subvention de l'État, un bateau privé qui vivrait de fêtes maritimes, de stagiaires, de promeneurs amoureux des vieux gréements, de visites. Et ce rêve devint réalité. Jusqu'aux Fêtes maritimes de Brest, cette année, où il était « naturellement » attendu. Le cabinet de Gabriel Attal lui demanda d'abandonner le pavillon russe, ce à quoi le capitaine, Vladimir Martus, consentit volontiers, optant pour celui des Îles Cook, notamment parce que ce dernier arbore les étoiles européennes et le drapeau britannique. Mais l'Europe veillait, et interdit au Shtandart d'accoster, le contraignant à mouiller non loin de Bénodet, et à s'avitailer grâce à son annexe.

Le trois-mâts, dont la gestion est basée en Allemagne, est, dès lors, interdit de tous ports européens. Son recours devant les tribunaux brestois a été rejeté, et, grâce à l'association Mor Glaz, le capitaine donna une conférence de presse où il expliqua la vocation humanitaire de sa frégate, en présence du commandant du Belem et d'autres unités analogues qui, par solidarité, avaient revêtu leur grand uniforme; solidarité des marins exige. L'Europe fit pression sur les autorités pour que l'interdiction perdure, malgré l'inspection minutieuse et répétée des gendarmes maritimes français et étrangers.

Vladimir Martus, qui ne cache pas sa réprobation envers la guerre d'Ukraine, a ensuite tenté sa chance en Espagne. Même ostracisme : le Shtandart, malgré son pavillon, fut repoussé vers les eaux internationales. Il a quand même été autorisé par le préfet de Charente-Maritime à faire de l'eau et du gazole à La Rochelle, sous bonne garde. Mais ses ressources sont coupées. Plus de festivals nourriciers, plus d'embarquement (36 personnes au long cours) possible. La disette est en vue.

Comment justifier que Bruxelles condamne à errer un bateau qui fait œuvre de paix, mêle Russes, Ukrainiens, et autres nationalités ? Les sanctions, de l'avis des experts, sont peu efficaces. Celle-là est indigne.